

RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL – CDCK 05 - TALLARD

regroupement ouvert aux jeunes (jusqu'à 14 ans – catégorie minimales)
du lundi 10 juillet au mardi 11 juillet 2023

Dates : arrivée attendue au Stade d'eau-vive de Tallard, le **lundi 10 juillet à 10h**.

Départ de Tallard, le **mardi 11 juillet vers 16 h**.

Lieu de regroupement : Stade d'eau-vive de Tallard

Hébergement : sous tente individuelle et personnelle au **Camping municipal de Tallard**

<https://camping-lechene.com/>

Matériel à prévoir :

- une tente (à mutualiser par club),
- un duvet chaud, un matelas de sol, des **couverts** / une **assiette** / un **bol** / une **gourde**, une **lampe de poche** **une serviette** pour la douche, une **trousse de toilette** (brosse à dents, dentifrice, peigne, savon ou gel douche), un pyjama, une paire de claquettes,
- des **vêtements adaptés** à la météo du moment (prévoir aussi une polaire, une casquette, une veste imperméable, de la crème solaire),
- **une tenue complète de kayak** : une paire de chaussons / baskets fermés, un vêtement en néoprène (type long john), des sous-vêtements en polaire ou lycra, un anorak k-way, un maillot de bain et une serviette.

Matériel de navigation : un kayak en plastique et / ou kayak de Slalom pour les débutants (avec **des gonfles**), une pagaie, une jupe, un casque et un gilet de sécurité. Tout le **matériel** doit être **adapté** au pagayeur et **aux normes de sécurité** en vigueur.

L'encadrement lors du regroupement : avec des **moniteurs diplômés** et des stagiaires en formation.

Renseignements complémentaires : prévoir un **pique-nique** pour le **lundi midi** et un **goûter**.

Confirmation d'inscription :

- 1) donner **sa réponse** au responsable de son club (avant le 28 juin),
- 2) la **fiche d'inscription**, l'**autorisation parentale** et le **règlement du stage** seront à remettre à votre responsable de club (avant le début du stage).

Prix du stage : **40 €** (règlement à l'ordre de **votre club respectif**), cela prend en compte la nuitée au camping, la nourriture et l'encadrement.

Contact :

- le référent encadrant de votre club
- le club organisateur : Club de Canoë-Kayak Alpes-Durance – **CCKAD** – Luc Ferrand : 06-76-60-85-39

Fiche d'inscription au regroupement clubs CDCK05 – les 10 & 11 juillet 2023

(1 fiche par famille)

à retourner avec le chèque de **40 €** / participant, règlement à l'ordre de **votre club**

Nom du participant : Prénom : n° de licence :

Nom du participant : Prénom : n° de licence :

Nom du participant : Prénom : n° de licence :

Club :

AUTORISATION PARENTALE POUR ENFANT(S) MINEUR(S)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

demeurant à

.....

agissant en qualité de père, mère, tuteur, **autorise mon (mes) enfant(s)**

Nom : Prénom : né(e) le :

Nom : Prénom : né(e) le :

Nom : Prénom : né(e) le :

à participer au regroupement départemental de Canoë-Kayak (Hautes-Alpes) du 10 au 11 juillet 2023, ayant lieu à Tallard.

J'autorise le(s) responsable(s) de stage, M. FERRAND Luc

à faire hospitaliser mon(mes) enfant(s) en cas d'urgence suivant les prescriptions du médecin. Je demande à être informé de toute décision d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en me téléphonant au n° ci-dessous :

Tél. personnel : Tél. lieu de travail :

Courriel :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1) Nom du médecin traitant : n° de téléphone :

2) Traitement éventuel :

3) Allergies ou indications médicales particulières :

.....

4) Date dernières vaccinations antitétaniques :

Fait à : le : **Signature des parents :**

CONVENTION PARTICIPATIVE AU REGROUPEMENT

Les participants s'engagent à :

Suivre intégralement le programme du stage. Les participants doivent prendre soin de tout matériel mis à leur disposition.

Respecter les horaires et entrer dans une logique participative à la vie commune pendant le stage coopérer entièrement, en respectant

Toutes les demandes et décisions prises par le staff d'encadrement.

Respecter le tour de rôle mis en place pour les tâches communes, repas, table, vaisselle, à tenir et à laisser leur emplacement propre le jour du départ.

Le matériel de navigation doit être aux normes en vigueur et adapté, notamment en termes de sécurité et muni de réserves de flottabilité.

Les participants ne sont pas autorisés à fumer, ni à consommer de l'alcool.

Les participants ne sont pas autorisés à s'absenter ou à sortir, sans l'autorisation du staff d'encadrement pendant la durée du stage.

Toute prescription, contre-indication médicale, allergie ou régime alimentaire doit être signalée au staff d'encadrement.

Je, soussigné(e) _____, reconnaît avoir pris connaissance et accepter la présente convention. J'atteste avoir souscrit une licence fédérale de Canoë-Kayak en 2023.

SIGNATURE DU (des) PARTICIPANT(S) :

SIGNATURE DES PARENTS pour enfants mineurs :